

# Booster TPE - Numérique

## CCIR HAUTS-DE-FRANCE

### Présentation du dispositif

Dans le cadre du Programme Booster TPE, l'accompagnement Booster numérique permet aux petites entreprises de faire le point sur leurs usages et d'être accompagnées dans la mise en oeuvre d'actions adaptées à leurs besoins numériques.

Afin de dynamiser l'activité de l'entreprise, cet accompagnement privilégie des solutions pratiques et rapides à mettre en place, adaptées à la situation de l'entreprise.

Booster numérique a pour objectifs de :

- faire le point sur les usages de l'entreprise et les comparer aux pratiques du marché (clients et concurrents),
- d'intégrer ou d'optimiser le numérique dans l'entreprise,
- développer le chiffre d'affaires grâce au digital.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Cette solution s'adresse aux entreprises du territoire des Hauts-de-France, de plus de 3 ans et de 20 salariés maximum qui souhaitent développer leurs ventes et leur visibilité en ligne (site web, réseaux sociaux) et qui souhaitent proposer de nouveaux services : "click and collect", paiement en ligne...

Réalisé par des conseillers spécialisés, cet accompagnement personnalisé est également adapté aux spécificités du secteur d'activité de l'entreprise (commerce, tourisme, B2B, TPE industrielles, etc.).

#### Pour quel projet ?

L'accompagnement Booster numérique est personnalisé et réalisé par un conseiller CCI.

Le conseiller CCI peut accompagner l'entreprise par exemple dans :

- le développement de la vente en ligne,
- la mise en œuvre ou l'amélioration du site internet,
- la visibilité en ligne de l'entreprise (réseaux sociaux...),
- le référencement naturel ou payant du site internet,
- la gestion de sa e-réputation,
- la création de contenu adapté aux médias numériques (écriture, photo, vidéo),
- la maîtrise des fondamentaux de la sécurité informatique et numérique, l'identification de besoins en matière d'équipements informatiques (software, hardware, etc.).

A la fin de l'accompagnement, le conseiller CCI remet à l'entreprise des documents : diagnostic, plan d'actions,

bilan du plan d'actions et préconisations.

L'entreprise aura également accès à des ressources techniques et des outils selon son projet.

Booster numérique est un accompagnement en 2 étapes qui se déroule dans l'entreprise de la manière suivante :

- une demi-journée pour évaluer les usages numériques et les projets de l'entreprise,
- un forfait de 2 jours pour établir un plan d'actions adapté et accompagner l'entreprise dans sa mise en œuvre.

---

## Montant de l'aide

### De quel type d'aide s'agit-il ?

C'est un accompagnement d'une valeur de 1 200 € HT :

- pris en charge à 100% jusqu'au 31/12/2022 par la Région Hauts-de-France et le FEDER pour les entreprises n'ayant jamais bénéficié de la gratuité d'un accompagnement Booster,
- un reste à charge de 150 € HT seulement pour les entreprises ayant bénéficié de la gratuité d'un accompagnement Booster entre mars 2020 et décembre 2021.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

L'entreprise doit se rapprocher de la CCI de son territoire.

6 autres accompagnements sont proposés dans le cadre du programme Booster TPE :

- "Booster gestion": "/aide/SFQfGSwMDA4v/cci-hauts-de-france/booster-tpe-gestion.html",
- "Booster ressources humaines": "/aide/SFRfGSwMDA4v/cci-hauts-de-france/booster-tpe-ressources-humaines.html",
- "Booster relation client": "/aide/SFQ\_GSwMDA4v/cci-hauts-de-france/booster-tpe-relation-client.html",
- "Booster performance commerciale": "/aide/SFQvGSwMDA4v/cci-hauts-de-france/booster-tpe-performance-commerciale.html",
- "Booster transmission": "/aide/SFRvGSwMDA4v/cci-hauts-de-france/booster-tpe-transmission.html",
- "Booster transition écologique": "/aide/YJFfGSwMDA4v/cci-hauts-de-france/booster-tpe-transition-ecologique.html".

---

## Organisme

### CCIR HAUTS-DE-FRANCE

#### Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Hauts de France

- CCI Hauts-de-France  
299 bd de Leeds

CS 90028

59031 LILLE Cedex

Téléphone : 03 20 63 79 79

E-mail : [ccideregion@hautsdefrance.cci.fr](mailto:ccideregion@hautsdefrance.cci.fr)

Web : [hautsdefrance.cci.fr](http://hautsdefrance.cci.fr)